

COMPTE RENDU DES REUNIONS DU CONSEIL MUNICIPAL DE SEVIGNACQ

Le Conseil Municipal s'est réuni le 29 octobre 2021 à 19h00 sous la présidence de M CUYAUBE, Maire.

ETAIENT PRESENTS : Mmes BAILLEZ-LOPES Tiffanie, BIARDEAU Delphine, COUCI Claudy, FOURTICQ Annie, HOURNÉ Jeanne, SCHAFFAUSER Linda, et MM. CAMINADE Hervé, CANTON-TRESAUGUE Joseph, CLOUTÉ Guillaume, CUYALAA-PROVENCE Patrick, CUYAUBÉ Michel, JEZEQUEL Arnaud et TOUYA Daniel

ETAIENT EXCUSES : Mme BUZERET Christelle et M. CANTON Guillaume.

- Projet Ages et vie.

Née en 2008 dans le département du Doubs, Ages & Vie développe aujourd'hui partout en France une réponse originale aux besoins des personnes en perte d'autonomie : le principe fondamental est l'ouverture sur l'extérieur et le maintien d'un cadre de vie le plus normal possible. Après la période de pandémie, vécue depuis près de 2 ans, ce dispositif mêlant architecture bienveillante et organisation à taille humaine (seulement 8 chambres par colocation) est un choix optimum, une solution qui protège sans isoler.

Les colocations Ages & Vie sont de « vraies maisons », avec toutes les pièces de vie que l'on trouve habituellement : l'espace commun (environ 80m²) comprend un salon, une salle à manger et une cuisine, où les repas sont préparés quotidiennement, les menus sont choisis en concertation avec les colocataires. Les espaces privatifs (environ 30m²) sont composés d'une chambre/séjour, d'une salle d'eau, et d'une entrée privative avec terrasse. On peut y vivre en couple, avec un animal de compagnie et même apporter ses meubles et sa décoration (si on le souhaite).

Une équipe d'auxiliaires de vie (dont certaines habitent à l'étage avec leurs familles) assure un accompagnement personnalisé avec présence 24h/24 et 365 jours par an, elle s'occupe de l'aide au lever, au coucher, à la toilette, aux déplacements, préparation et prises des repas, ménage, entretien du linge, animations, la vie sociale...

Tout est pensé pour ne pas changer les habitudes et rompre avec l'isolement : dans un cadre convivial et rassurant, les colocataires qui le souhaitent sont invités à participer à la vie de la maison (aide à la préparation des repas, pliage du linge, jardinage...).

Monsieur le Maire présente au conseil municipal l'avant-projet de la résidence pour personnes âgées, porté par la société ages et vie, qui sera implantée sur la parcelle cadastrée E-597, située Route d'Auriac, et appartenant à Mme et M. LABARTHE, sous la condition de l'acceptation du permis de construire.

Le Conseil municipal, à l'unanimité, émet un avis favorable sur l'avant-projet (*délibération 2021_10_01*).

- Affaires scolaires

Monsieur TOUYA, Président du SIVOS Escoubes Sévignacq explique que le Conseil d'école a s'est réuni. Concernant le Sivos, il y a un problème de compréhension par les parents sur les créneaux horaires de la garderie. Les horaires sont de 7h15 à 8h45, le matin. Le tarif est forfaitaire, ce qui implique qu'un élève qui arrive à 8h40 à la garderie doit payer la garderie du matin. Un rappel sera fait aux parents.

D'autre part, une commission « cantine scolaire », comprenant les membres du sivos et les délégués des parents, sera instituée et la première réunion aura lieu le 24 novembre, en présence du cuisinier.

- Médecin.

Monsieur le Maire explique qu'une jeune médecin de Paris souhaiterait s'installer à Sévignacq, pour des raisons familiales.

Elle ne souhaite pas travailler seule. De ce fait, Monsieur le Maire l'a dirigée vers le pôle « Solidarité, santé, économie » de la Communauté des Communes. Une association avec le cabinet de Thèze pourrait être envisagée.

Si le projet aboutit, il faudra envisager un emplacement pour le cabinet médical.

- Voirie.

Monsieur CLOUTÉ a réuni la commission voirie en octobre.

Il explique qu'il a reçu les devis établis par la société Colas pour la côte Bedout (quartier Loubée), le chemin des Lucqs et le chemin des Grabes. Ce devis dépasse les 10000,00€. Il va falloir faire des choix sur le type de matériaux: enrobé, bicouche, tricouche, etc.

D'autre part, des problèmes de dépassement de vitesse sur la RD 42 ont été signalés par les riverains. La commission propose de limiter la vitesse au bourg, à 30km/h.

Monsieur le Maire signale que la semaine dernière deux accidents (accrochages) ont eu lieu sur cette voie RD42, causés par une vitesse excessive. Il va falloir trouver des solutions pour faire ralentir les automobilistes. Des contrôles de la gendarmerie auront de nouveau lieu sur la RD 42 direction « Garlin ».

- Communauté des Communes de Luys en Béarn (CCLB64).

Mme Marlène CARRERE et M. Thomas FERLANDO, chefs de pôle « équipement sportifs » de la Communauté des Communes sont venus faire le point sur les installations sportives de la commune de SEVIGNACQ.

Suite à la venue des gens du voyage au mois d'août, les trois terrains avaient été dégradés. Les travaux de remise en état des terrains effectués en septembre par les services techniques de la CCLB64 (décompactage), ont permis d'améliorer nettement leur état.

Monsieur le Maire a donc demandé si une intervention de ce type pouvait avoir lieu tous les ans pour les quatre terrains. Une convention annuelle avec la CCLB64 pourrait être envisagée.

- Tondeuse auto-portée.

La tondeuse utilisé par l'employée communal arrive en fin de vie. Il convient de la remplacer en urgence .

Trois devis sont présentés au conseil municipal : une tondeuse John Deere par la société Agrivision, une tondeuse Iseki par la société Vercauteren et un robot de tonte par la société Bidart.

Le conseil municipal décide de faire l'acquisition de la tondeuse Iseki, selon les critères de « qualité-prix » et de « service après-vente ».

- Cimetière

Les travaux pour l'extension du columbarium (trois cases supplémentaires) ont été réalisés par la société « Munier columbarium ».

De plus, un caveau en état d'abandon a été signalé par l'agent municipal. En effet, un arbre pousse à l'intérieur du caveau et descelle la plaque de marbre. Un courrier a été envoyé à la famille pour qu'il fasse le nécessaire.

Enfin, les devis pour les reprises des concessions abandonnées sont en cours, ainsi que pour la construction d'un caveau communal et d'un ossuaire. Ceux-ci seront présentés lors de la prochaine séance du conseil, en novembre.

- Rénovation de l'église Saint-Pierre

L'Autorisation de travaux a été déposée en août 2021 auprès des services l'UDAP 64. Le délai d'instruction du dossier est de 6 mois.

Nous sommes dans l'attente de cet accord qui sera délivré par les services de la DRAC Nouvelle-Aquitaine, qui sera assortie d'un taux de subvention accordé par l'Etat. Cet accord enclenchera les subventions du Département, de la Région et de la DETR.

- Association Familles Laïques

L'association AFL de Sévignacq, avec l'association départementale « Familles laïques », organise à SEVIGNACQ, le samedi 11 décembre la « Journée de la Laïcité ».

La matinée sera dédiée aux échanges lors de débats autour de la « laïcité ». Monsieur TOUYA propose de baptiser ce jour-là, la place située à côté de la poste et de l'école : « Espace de la Laïcité ». Le Conseil municipal émet un avis favorable. De plus, Monsieur TOUYA évoque l'idée de mettre sur cet emplacement une « boîte à lire », petite bibliothèque de rue où chacun peut déposer et emprunter des livres gratuitement, privilégiant ainsi l'accès à la culture.

La séance est clôturée à 21h00.